

Compte rendu de la visite du quartier "Guetteloup - Liberté"

- Samedi 23 octobre 2010 -

Doléances enregistrées au cours de la visite :

Avenue de la Liberté

- Un trou dans la chaussée devant le n°86
- Les trottoirs sont en mauvais état et surtout penchent vers la chaussée entraînant des chutes chez les personnes âgées du secteur. Les riverains souhaitent que leur rue soit inscrite au programme de réfection des trottoirs notamment dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux aériens.
- Nécessité de reprendre le goudron autour de la bouche d'égout située devant le n°85.
- Nécessité de refaire totalement le trottoir devant le n°47. Le permis de construire semble n'avoir jamais été affiché contrairement aux obligations légales.
- Des travaux de construction sont en cours au n°43 mais le permis n'a jamais été affiché contrairement aux obligations légales.
- Les automobilistes roulent trop vite sur cette voie. Serait-il possible de mettre en place des stops avenue de la Liberté à hauteur de l'intersection avec la rue de la Fraternité.
- Est-il exact que certaines canalisations d'eau potable sur ce secteur sont encore en plomb ?

Allée piétonne entre les n° 36 et 40 avenue de la Liberté

- Les arbres ont pris une ampleur trop importante. Leurs branches sont dans les fils électriques et sont trop proches des maisons. Les riverains souhaitent leur élagage.
- Les riverains sont obligés de tailler eux-mêmes les arbustes par contre ils ne peuvent pas enlever les déchets de taille. Il serait nécessaire de passer les ramasser tout le long de l'allée.
- Nécessité de venir ramasser les feuilles mortes d'ici quelques semaines (déjà beaucoup de feuilles au sol, mais encore beaucoup dans les arbres).

Allée piétonne à hauteur du 7 rue de Perpignan

- Alors que les lampadaires ont été changés sur la rue de Perpignan cela n'a pas été le cas dans cette allée alors qu'ils dataient de la même époque.

Entrée de la rue de Perpignan

- Nécessité de faire élaguer le chêne qui a pris une ampleur très importante. Après vérification sur le cadastre, ce chêne est sur la même parcelle que la voirie qui a été classée dans le domaine public. Son entretien incombe donc à Le Mans Métropole.

Maison au 5 rue de Perpignan

- Cette maison est abandonnée. Les locataires recherchés par la Police (?) sont partis sans laisser d'adresse. Les propriétaires ne s'occupent de la maison. Un tas de déchets est amoncelé dans le jardin. Il serait nécessaire de mettre en demeure les propriétaires de faire évacuer ce tas de déchets.

Allée piétonne entre les rues Gustave Flourens et Auguste Blanqui

- Cette allée débouche entre les 13 et 15 rue Auguste Blanqui. Lors des grosses pluies, les petites bouches d'engouffrement de l'allée ne parviennent pas à recueillir les eaux de pluies. Il serait nécessaire de les nettoyer ainsi que les évacuations les reliant au réseau d'assainissement. N'étant pas évacuées, les eaux de pluies s'accumulent alors dans le caniveau et suivent la pente naturelle de la rue pour finir dans le sous-sol du n°15. Il serait souhaitable de mettre une bouche d'engouffrement à cette hauteur pour empêcher les inondations répétées du sous-sol du n°15.

Rue Auguste Blanqui

- Le lampadaire face au 21 ne fonctionne plus.
- Nécessité de refaire le passage piéton situé à l'entrée de la rue (côté Guetteloup).

Allées piétonnes de la ZAC C11 (secteur Toulouse – Blanqui)

- Les allées en falun sont de plus en plus envahi par l'herbe car le falun s'est érodé et laisse apparaître la terre. Il serait nécessaire de recharger les allées toutefois l'association n'a pas les moyens de faire ce genre de travaux. M. le Maire avait expliqué aux membres du bureau de l'association syndicale que la Collectivité prendrait à sa charge les grands travaux.

Avenue de Toulouse

- Les riverains demandent la mise en place d'un abri de bus à l'arrêt « Rue de Ruaudin » (ligne 7 - direction de Pontlieue).
- A l'ancien terminus de la ligne 7 (intersection Toulouse – Guetteloup), un câble électrique dans une gaine orange dépasse de la chaussée.

Rue de Guetteloup – Partie comprise entre Ruaudin et Égalité

- Devant la vitesse très rapide des automobilistes, les riverains souhaitent la mise en place d'un stop en travers de la chaussée à hauteur de l'intersection avec la rue de l'Égalité.
- Plusieurs riverains se plaignent de l'attitude d'enfants dont les familles sont locataires des pavillons de Le Mans Habitat (nombreuses dégradations et incivilités). Un contact va être pris avec Le Mans Habitat à ce sujet.

Rue de l'Égalité

- Une riveraine se plaint de l'écoulement des eaux usées de ses voisins dans son jardin. La parcelle voisine est occupée par des caravanes qui ne sont pas reliées aux réseaux d'assainissement (l'adresse précise a été précisée aux services).

- Les chicanes installées à hauteur de l'intersection avec la rue de la Fraternité ne sont pas forcément respectées car les automobilistes ne savent pas qui est prioritaire. Est-il possible de mettre les panneaux l'indiquant ?

Avenue du Docteur Jean Mac

- Les riverains demandent la réalisation d'un trottoir entre les MMA et l'entrée de Tepacap. Cette portion d'avenue est de plus en plus utilisée par des piétons en insécurité la plus totale du fait de l'absence de trottoirs.
- Les riverains souhaitent la mise en place d'un passage pour piétons sur l'avenue à hauteur de rue de l'Égalité.

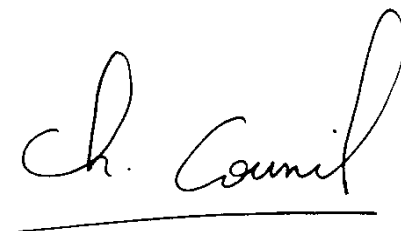
Rue de Guetteloup – Partie comprise entre Georges Durand et Ruaudin

- Existence d'une fuite d'eau à hauteur du n°21.
- Demande d'aménagements des entrées du Pôle Santé Sud afin de limiter les sorties. Le service circulation de Le Mans Métropole a rencontré les services techniques du Pole Santé Sud le 19 octobre pour finaliser le planning de travaux. Compte tenu des délais de livraisons des panneaux de signalisation, la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions sera donc faite au cours de la deuxième quinzaine de novembre.
- Aménagement de sécurité rue de Guetteloup dans sa portion comprise entre l'avenue Georges Durand et la rue de Ruaudin. Malgré, l'engagement et les interventions de Christophe COUNIL, les crédits nécessaires n'ont pas été inscrits dans les différents documents budgétaires de 2010. Ils seront inscrits au budget 2011 voté le 17 décembre pour des travaux au 1^{er} trimestre 2011.
- Déplacements des écoles du quartier au Jardin du Soleil. Inquiets de la sécurité des enfants, les riverains émettent l'idée de doter les accompagnateurs d'un gilet fluorescent.

ZAC du Fouillet

- L'aménagement de la ZAC du Fouillet a été confié par Le Mans Métropole à la Société d'Équipement du Mans. L'aménagement débutera par une première phase sur le secteur « Aéroville » en bordure de l'avenue Jean Mac (emplacement actuellement boisé) en liaison avec la construction du nouveau Centre de Secours et d'Incendie destiné à remplacer le site de Pontlieue. [cf. principe d'aménagement en annexe]

Fait au Mans, le 27 octobre 2010



Christophe COUNIL